

Parcours migratoire et « territoires archipéliques »

Nelly Robin

Géographe, Chargée de recherche HDR

CEPED / Migrinter

RÉSUMÉ

Les migrants partagent des itinéraires jalonnés de lieux et évolue dans un ou des collectif(s) mais chaque parcours migratoire reste singulier. Toutefois, l'usage « générique » actuel du terme route, par les politiques et les médias, masque ce qu'il y a de singulier et d'unique dans l'expérience migratoire, et laisse à penser que les parcours de chacun seraient devenus uniformes. Il n'en est rien, bien sûr. Dans ce contexte, il paraît utile de questionner le concept de « parcours migratoire » qui donne à comprendre l'épaisseur humaine, les temporalités et la dimension probabiliste des processus à l'œuvre sur les routes de la migration. Ce concept rend compte aussi des interactions socio-spatiales, plus largement des échanges entre les acteurs (migrants, policiers, douaniers, groupes criminels), et de la multiplicité parfois contradictoire (...) des moyens par lesquels les migrants se connectent à des collectifs. Pour le géographe, une telle approche du parcours renvoie « a priori » au référentiel épistémologique particulier de l'analyse spatiale. Toutefois, les segmentations qui fondent les initiatives des migrants tout au long de leur parcours, n'exclut pas de considérer que le parcours migratoire articule des « territorialités discontinues ». Et en sens, le concept de « Territoires archipels » paraît de plus en plus approprié pour représenter et analyser la structure et la dynamique des parcours migratoires actuels.

ABSTRACT

Migrants share itineraries punctuated with places and evolve in one or several collective (s) but each migratory course remains singular. However, the current «generic» use of the term «road» by politicians and the media masks what is singular and unique in the migratory experience, and suggests that everyone's pathways have become uniform. It is not so, of course. In this context, it seems useful to question the concept of «migratory route» which gives an understanding of human thickness, temporalities and the probabilistic dimension of the processes at work on the roads of migration. This concept also takes into account socio-spatial interactions, more broadly exchanges between actors, and the sometimes contradictory multiplicity of means by which migrants connect to collectives. For the geographer, such an approach to the route refers «a priori» to the particular epistemological repository of spatial analysis. However, the segmentations that support migrants' initiatives throughout their trajectory do not exclude the fact that the migratory trajectory articulates «discontinuous territorialities». And in a sense, the concept of «archipelago territories» seems more and more appropriate to represent and analyze the structure and dynamics of current migratory routes.

Le concept parcours¹ migratoire induit l'idée de continuité sans qu'elle-même ne soit synonyme de linéarité ou de direction prédéfinie (ZIMMETMANN, 2017). Le préfixe « par »², lui, introduit la notion d'un « ailleurs » qui ouvre vers de nouveaux possibles (ROBIN, 2016: 33). A *cursus*, le parcours emprunte l'idée d'un cheminement qui dessine les espaces traversés, les moyens utilisés et les choix personnels, impliquant une volonté et une intention particulières. Les migrants partagent des itinéraires jalonnés de lieux et évolue dans un ou des collectif(s) mais chaque parcours migratoire reste singulier. Toutefois, l'usage « générique » actuel du terme route, par les politiques et les médias, masque ce qu'il y a de singulier et d'unique dans l'expérience migratoire, et laisse à penser que les parcours de chacun seraient devenus uniformes. Il n'en est rien, bien sûr. La route n'est que l'objet par lequel se matérialise ce que le migrant désigne et représente par les termes « aventure » et « voyage » : « c'est l'ami de mon frère à Sikasso qui m'a confié à des Maliens pour faire le voyage avec eux »³. Il y a aussi de l'imaginaire dans le terme voyage, de l'aventure imaginée : « je veux continuer mon aventure pour arriver en Espagne car je veux jouer à Chelsea comme Didier Drogba »⁴.

S'il est difficile pour les migrants de nommer les lieux traversés - « je suis venue à l'aventure à la demande de mon copain ; je ne connaissais pas avant la route, c'est mon copain qui m'en a parlé ; je ne me souviens pas des routes où je suis passée »⁵ - à l'inverse, les événements et les temps qui ont ponctué et façonné le parcours migratoire sont souvent relatés avec précision : « j'ai marché pendant quatre jours ; j'ai beaucoup souffert de ce parcours ; je marchais dans la broussaille de peur que la police ne me prenne mais j'ai rencontré de bonnes personnes qui m'ont donné la nourriture et à boire puis m'ont montré le chemin »⁶. Ce que les migrants éprouvent sur la route, ce ne sont ni des itinéraires et ni des distances mais des événements survenus dans l'instant ou la durée. Chaque lieu devient ainsi élément du mouvement migratoire en ce qu'il annonce la possibilité de ses successeurs. Et, les migrants proposent une mise en œuvre de ce qui rend possible le rapport à l'inconnu et le déplacement des règles du jeu (externalisation du contrôle des frontières de l'UE, notamment) comme des appartenances déjà constituées qui peuvent s'avérer inopérantes, contraignantes voire dangereuses (réseaux de traite, foyers libyens).

Le parcours migratoire donne à comprendre l'épaisseur humaine, les temporalités et la dimension probabiliste des processus à l'œuvre sur les routes de la migration. Au-delà de « l'organisation réussie de la continuité, on observe de fortes tensions entre la visée (des migrants) et ses déclinaisons pratiques » (ROBIN, 2016: 33). Le concept de « parcours migratoire » formalise

la capacité d'un passage fluide et articulé d'un champ de ressources et de compétences à un autre, sans gommer les aspérités d'un chemin non linéaire fait d'évènements, de tournants, d'arrêts, de ruptures et de bifurcations dont témoignent les récits : « ... à Abidjan, j'ai pris un vol pour Casablanca et je suis allé à Tanger ; j'ai trouvé des Sénégalais ; ils m'ont montré des petits zodiacs qui prennent sept personnes ; on te donne un gonfleur et des rames ; je n'avais pas confiance pour traverser la mer comme cela (...) ; je suis retourné à Abidjan pour partir par le désert ; un Sénégalais, qui était à Abidjan et qui fait la mécanique à Tamanrasset maintenant, m'a dit que c'est pas sûr à cause du danger lié aux Djihadistes. Alors, je me suis dit que passer par la Libye, c'est mieux ; la traversée (vers l'Italie) c'est une ligne directe ; c'est pas loin et si y a pas de vent, y a pas de vagues »⁷.

Le concept rend compte aussi des interactions socio-spatiales, plus largement des échanges entre les acteurs (migrants, policiers, douaniers, groupes criminels), et de « la multiplicité parfois contradictoire (...) des moyens par lesquels les migrants se connectent à des collectifs » (POLLAK, 1993: 43) (« passagers », « gens », « compatriotes », « groupe de filles », etc.). Pour le géographe, une telle approche du parcours renvoie « a priori » au référentiel épistémologique particulier de l'analyse spatiale.

I. DE L'ANALYSE SPATIALE AU PARADIGME MOBILITAIRE

L'analyse spatiale place l'espace à la base de son projet explicatif. Cet espace est défini par « les relations entre les lieux qu'engendrent des interactions entre acteurs localisés »⁸ (sociaux, politiques). Reliant lieux ressources et les interactions entre les lieux engendrées par le migrant et les autres acteurs issus de diverses institutions (Etats, ONG, groupes criminels, ...) - l'analyse spatiale permet de faire « l'hypothèse que, dans la formation des répartitions spatiales, (des répartitions des lieux d'origine, de transit, d'accueil, chaque lieu pouvant être alternativement ou simultanément l'un et l'autre), et dans la constitution des systèmes géographiques, des règles interviennent pour expliquer ce qui relève de choix sociaux, indépendant de la variété des milieux physiques »⁹ dans lesquels se déploient les parcours.

Selon les acteurs de la migration (migrants ou collectifs de migrants, groupes criminels) et la répartition des lieux, des règles (économiques, diasporiques, politiques ou illicites) interviennent et participent à la constitution de processus spatiaux différenciés. Or, en géographie, la notion de processus intègre l'idée de mouvement, d'enchaînement d'actions et de faits. Un processus participe donc d'une approche temporelle de type diachronique.

Mais dans un processus, l'enchaînement des faits est d'abord d'ordre causal et secondairement chronologique (KAUFMANN, 2004). Un processus permet donc de comprendre les logiques de production, de reproduction ou de transformation des systèmes et des structures spatiales.

L'analyse spatiale, ainsi définie, ouvre des pistes de réflexion sur ce qui caractérise les processus de spatialisation qui sont à l'origine des parcours migratoires et propose de cerner les dynamiques de ces systèmes spatiaux par le couplage des échelles de temps et d'espace.

Parler de processus en analyse spatiale signifie donc que l'on a identifié les principes qui régissent telle ou telle séquence spatio-temporelle. Et, la ressource du lieu est l'un de ces principes essentiels ; elle est un des éléments qui entre dans le processus de production du parcours migratoire. Tout au long de leur parcours, les migrants sont amenés à sélectionner des ressources (liées au contrôle ou à au transport, à l'habitat, aux activités économiques) et à en exclure d'autres : « les hommes ne sont pas bien avec nous les filles ; ils proposent de l'argent ; j'ai toujours refusé », mineure, rencontrée à Tamanrasset (Algérie) ; « j'ai pas la force de faire le travail agricole ; c'est très dur ; je fais la mendicité », mineur, rencontré à Adrar (Algérie).

Tous ces parcours sont donc suspendus à la ressource du lieu. Les récits des mineur-e-s soulignent l'enjeu stratégique de l'ancrage territorial des ressources et leur complémentarité. Les parcours migratoires renvoient ainsi au paradigme mobilitaire, promu par Tarrius et Missaoui, dès 2000. Ces auteurs proposent de considérer la mobilité à partir des occurrences conjointes d'espaces, de temps et d'identités. Mais au-delà, le parcours migratoire renvoie plus spécifiquement à la notion de capital mobilitaire, développé par Kaufman (2004). Depuis, d'autres auteurs ont réinterrogé ces concepts, par le prisme des parcours migratoires.

Parmi eux, G. C. Sebregogondi (2007) considère que « le potentiel des lieux se mesure au fait (qu'ils soient) plus ou moins propice à la mobilité par leur degré d'ouverture, de connexion et de modularité ». Ainsi, dit-il, « le fait de croiser, dans une même notion, des facteurs relevant de l'individu et des facteurs relevant du lieu confère une part active à l'espace, qui n'est plus seulement le réceptacle de la mobilité mais un acteur de cette dernière ». Au moment des départs par voie maritime depuis le Sénégal pour rejoindre les Iles Canaries (2006-2007), un migrant nous expliquait comment cette dimension de l'espace et de son hostilité, en certains points du globe, est prise en compte dans le choix du mode de migration : « la

longueur du trajet du Maroc et l'attente dans le désert ont amené les gens à choisir la voie des pirogues beaucoup plus risquée mais beaucoup plus rapide »¹⁰.

Comme le souligne Kaufman (2004), « une telle définition du capital mobilitaire permet d'aborder la mobilité comme une expérience et une potentialité à la fois, dépassant ainsi l'opposition frontale entre mobile et sédentaire, pour introduire une gradation plus ou moins élevée du capital mobilitaire ». Les articulations entre les choix effectués par les mineur-e-s révèlent les enjeux de nouvelles formes de mobilité qui viennent s'intercaler entre des mobilités plus pérennes. Aujourd'hui, les routes transsahariennes, sont empruntées par des mineurs dits « non accompagnés » car « des informations venues par téléphone de parents ou d'amis qui sont passés par la route de Gao ont commencé à faire décider les jeunes du village à partir », explique un mineur originaire de Kolda (Sénégal). Parallèlement, de jeunes Chinoises ou Thaïlandaises, transportées par des réseaux de traite nigériens se retrouvent sur les mêmes routes après avoir été exploitées dans le bassin minier de Boké en Guinée (Conakry). Ces exemples montrent que les lieux et les pratiques migratoires sont également modulés par les intérêts des acteurs du territoire dans lequel ils s'inscrivent. Ainsi, des formes de mobilité sous contraintes, parfois « consenties », viennent s'intercaler entre des mobilités indépendantes, en les combinant. Sur un même parcours, ces formes de mobilité sont imbriquées, renvoient chacune à des temporalités sociales spécifiques et peuvent avoir un impact réciproque les unes sur les autres ; elles créent ainsi un continuum spatial, en contradiction avec la segmentation des territoires, voulue par les États pour contrôler les déplacements de population.

Cette contestation des segmentations qui fondent les initiatives des migrants tout au long de leur parcours, n'exclut pas de considérer que le parcours migratoire articule des « territorialités discontinues » (CAPRON et al., 2005).

II. « TERRITOIRES ARCHIPELS »

Et en sens, le concept de « Territoires archipels », proposé par J.B. Arrault, paraît de plus en plus approprié pour représenter et analyser la structure et la dynamique des parcours migratoires actuels. Le parcours migratoire se situe à l'intersection de deux ordres de spatialité, un ordre continu (celui des solidarités migrantes, expression de savoirs hérités et partagés, illicites et licites) et un ordre discontinu (celui des frontières de l'État-nation). Cette juxtaposition de territorialités, a priori, incompatibles inscrit le parcours migratoire dans un mouvement

dialectique visant à dépasser les contraintes. Il n'en reste pas moins qu'en tout lieu, toute décision du migrant est un pari. Muakebe, une mineure, partie de Bénin City, nous explique « qu'après quelques mois à Agadez ; (sa) camarade a décidé de suivre un Camerounais vers la Libye ». Muakabe a alors « décidé de partir pour l'Algérie ; elle a rencontré un chairman¹¹ pour faire le voyage », dit-elle.

Dès lors, le migrant n'agit pas toujours de façon prévisible, d'où sa capacité à renégocier et inventer. L'une des illustrations les plus fortes des innovations récentes sont les sites de géolocalisation créés par les réfugiés Syriens sur les routes des Balkans qui visent le partage d'informations telles que – la fermeture brutale de la frontière entre la Serbie et la Hongrie lorsque le gouvernement hongrois a décidé de construire un « mur anti-migrants » – l'existence d'un hôtel à la frontière entre la Macédoine et la Serbie dont le propriétaire offrait des chambres à très bas prix aux familles syriennes – l'adresse d'un magasin à Dikili en Turquie qui proposait des gilets de sauvetage fiables pour la traversée vers Lesbos.

Par leur actualisation en temps réel, ces outils numériques prennent en compte l'éphémère du lieu et de la ressource qui lui est associée. Ainsi, la notion d'archipel, définie comme « un ensemble d'îles (d'étapes) formant un Tout » (THERY, 1995), permet de dépasser l'antagonisme entre les territorialités : celle de l'État qui par la frontière vient délimiter des territoires exclusifs, et celle du migrant qui vient ouvrir un champ de relations infinies. Le terme d'archipel peut ainsi être utilisé pour décrire ces « figures » c'est-à-dire les lieux et les étapes, qui permettent une mise en carte du parcours migratoire. L'archipel est alors conceptualisé comme figure du territoire en réseau.

L'enjeu de la notion d'archipel, dans le champ des territorialités réticulaires actuelles, rejoint en fait l'un des grands problèmes posés aujourd'hui à la réflexion théorique et à la modélisation de la géographie : l'émergence qualitative des structures spatiales (des lieux-ressources sémantiquement renseignés) et l'articulation des échelles, en l'occurrence ici des échelles migratoires.

Ce dont il est question aujourd'hui pour le géographe des migrations, c'est d'un monde en archipel, c'est-à-dire des ensembles de lieux, dispersés sur différents continents, dans différents pays, mais formant une unité car reliés entre eux par des échanges immatériels et matériels qui structurent et qualifient les circulations migratoires.

Lorsque l'on questionne le concept de parcours migratoire, tout le défi est alors d'interroger « une méta-continuité inédite, qui ne tiendrait plus compte des continuités ni des discontinuités physiques ou (politiques) » (ARRAULT, 2005: 321).

NOTES

1. Racine étymologique latine : curere (courir), cursum, cursus (cours au sens voie, route).
2. Racine étymologique latine : per (à travers).
3. Extrait du récit d'un jeune malien, recueilli à Tamanrasset, 2017. ACI « Mineurs en mobilité et échelles du droit », université de Poitiers.
4. Extrait du récit d'un jeune burkinabé, recueilli à Rabat, 2017. ACI « Mineurs en mobilité et échelles du droit », université de Poitiers.
5. Extrait de récit d'une jeune nigériane, recueilli à Tamanrasset, 2017. ACI « Mineurs en mobilité et échelles du droit », université de Poitiers.
6. Extrait de récit d'un jeune ivoirien, recueilli à Maghnia, 2017. ACI « Mineurs en mobilité et échelles du droit », université de Poitiers.
7. Extrait de récit d'un jeune sénégalais rencontré à Milan, janvier 2018.
8. Définition de Thérèse Saint-Julien, in Levy J. et Lussault M., 2003. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Belin, Paris, p 69.
9. Op.cit., p. 69.
10. Extrait d'un récit d'un mineur originaire de Casamance (Senegal).
11. Le chairman désigne la personne qui encadre les mineures victimes de traite tout au long de leur parcours migratoire, jusqu'au lieu d'exploitation dans le pays d'accueil.

REFERENCES

- ARRAULT, J. (2005), Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales. *L'Espace géographique*, tome 34,(4), 315-328. doi:10.3917/eg.344.0315.
- CAPRON G., CORTES G., GUETAT-BERNARD H. (2005), Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », 344 p.
- KAUFMANN V. et JEMELIN C. (2004), La mobilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio spatiales ? http://www.philippepierre.com/_media/kauffman_mobilite_comme_capital.pdf.
- LEVY J. et LUSSAULT M. (2003), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Belin, Paris, p 69.
- POLLAK M. (1993), Une identité blessée. Paris, Métailisé, p.43.
- ROBIN P. (2016), « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *Les Cahiers Dynamiques*, 2016/1 (N°67), p.33.
- SEBREGONDI G.C. (2007), « La circulation migratoire aujourd'hui : Émergence d'un capital mobilitaire et d'une culture de la mobilité. Les cas des migrants marocains en Europe », in *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*, eds. C.Audebert et E.Ma Mung, HumanitarianNet, p 247.
- TARRIUS A. (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, Identités, Territoires*. Ed. de l'Aube. Monde en cours, 286 p.
- THÉRY H. (1995), *Pouvoir et territoire au Brésil. De l'archipel au continent*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Brasilia », 232 p.
- ZIMMERMANN B. (2017), « Postface », *Formation emploi [En ligne]*, 139 | Juillet-Septembre.